





✉ Aux Présidents d'Apel du Finistère
✉ Aux Chefs d'établissement du Finistère

Quimper le 7 février 2018

Madame, Monsieur,

Organisé tous les 2 ans, le Congrès national des Apel représente un temps fort pour nos associations de parents d'élèves. Le **20^{ème} Congrès** se déroulera du 1er au 3 juin 2018 au Couvent des Jacobins à Rennes sur **le thème « Transmettre »**. C'est une grande joie pour l'Apel académique et l'Apel du Finistère d'accueillir ce congrès auquel nous vous invitons à y participer.

 **Que va-t-il s'y passer ?** Des ateliers de réflexions, des conférences-débat autour du thème de la transmission vous sont proposés, notamment toute la journée du samedi. Le vendredi après-midi et le dimanche matin seront des temps plus statutaires.

 **A qui s'adresse-t-il ?** Aux membres des Conseils d'Administration des Apel d'écoles, de collèges et de lycées ainsi qu'aux chefs d'établissement qui souhaitent faire équipe avec leur Apel.

 **Comment y participer ? Deux solutions s'offrent à vous :**

- Comme **congressiste** en nous retournant le bulletin de pré-inscription ci-joint (1)
- Comme **bénévole** en nous retournant la fiche de renseignements ci-jointe. Vous pouvez vous inscrire pour un jour, deux ou trois jours au choix. Tous les frais (repas, hébergement et transport) seront pris en charge. Les infos complémentaires vous parviendront ultérieurement.

(1) Compte tenu du nombre limité de places par département, et conformément au cahier des charges établi par l'Apel du Finistère, nous nous réservons le droit d'inscrire prioritairement des membres Apel n'ayant jamais participé à un congrès (deux personnes maximum par Apel). La participation à la vie de l'Apel du Finistère (AG, formations, soirée débat...) sera également un point déterminant du choix final relevant de notre instance. Vous pouvez vous inscrire pour un jour ou pour l'intégralité du congrès.

La participation aux frais votée par le Conseil d'administration de l'Apel 29 est variable selon que vous y participez un jour ou trois (voir bulletin ci-joint) et peut être prise en charge par l'Apel de votre établissement sur simple demande de votre part.

En contrepartie, vous vous engagez à transmettre à votre Apel d'établissement et à l'Apel du Finistère, un compte rendu des Ateliers auxquels vous aurez participé. Nous vous demandons de bien vouloir nous expédier, avec votre bulletin de pré-inscription, le règlement correspondant. En cas de désistement, les sommes versées ne pourront être remboursées sauf cas de force majeure étudiée par le Bureau de l'Apel du Finistère. Merci de votre compréhension.

Attention : nombre de places limité pour les congressistes... premiers inscrits, premiers servis !

Pré-requis : être à jour de sa cotisation Apel et s'acquitter des frais d'inscription (*figurant dans le bulletin de pré-inscription*).

Comptant sur votre implication à nos côtés pour vivre cet événement exceptionnel, qui témoignera de la vitalité des Apel du Finistère,

Recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Claudine PINEAU
Secrétaire générale

Stéphanie CALMEJANE
Présidente